

Affiché le : 27 juin 2025

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 2 juillet 2025 à 19h30, salle du conseil municipal en mairie.

ORDRE DU JOUR

Affaires communales

Affaires générales

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2025.
3. Information relative au régime de délégation.
4. Convention d'objectifs et de moyens avec l'association « le son des plantes ».
5. Convention d'adhésion au réseau de communication mobile critique à très haut débit des services de secours et de sécurité.
6. Communication du Rapport d'Observations Définitives (ROD) de la Chambre Régionale des comptes à l'assemblée délibérante.

Affaires financières

7. Tarifs goodies Tour de France.

Ressources humaines

8. Convention de partenariat avec l'ANRAS MECS Le Céciré.
9. Autorisation de mise à disposition d'un agent de la commune de Bagnères de Luchon auprès du collège Jean Monnet de Luchon.
10. Modification des modalités de maintien du RIFSEEP lors de requalification en congé longue maladie (CLM) – congé longue durée (CLD) sur des périodes de maladie ordinaire.
11. Modification du tableau des emplois permanents.

Aménagement du Territoire

12. Convention pour l'aménagement, la gestion et l'entretien ultérieurs de l'aire de covoiturage.
13. Incorporation de l'impasse de Trimole dans le domaine public de la commune.
14. Modalités de mise à disposition du public du projet de la 4^{ème} modification simplifiée du PLU (Plan Local d'urbanisme).
15. Report du transfert de compétence eau potable et assainissement à l'intercommunalité.

Vœux

16. Vœux pour soutenir nos petites lignes régionales.

Affaires Régie du Centre équestre

Affaires financières

17. Tarifs prestations randonnées équestres.
18. Tarifs prestations activités équestres saison 2025/2026.
19. Autorisation de vente d'un poney du centre équestre de Bagnères de Luchon.

20. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 27 juin 2025,
Le Maire,
Eric AZEMAR

